

Fiche de remontée d'informations du conducteur

Hygiène – Santé et Sécurité au travail

Secteur : Transport routier de marchandises

Pression économique, concurrence, relation commerciale avec les clients..., les difficultés rencontrées par les entreprises du transport sont bien réelles. Dans ce contexte, il ne faut pas oublier la santé et la sécurité des salariés.

Le chef d'entreprise, en tant qu'employeur, a pour responsabilité de définir et mettre en œuvre les mesures de prévention nécessaires pour garantir la sécurité et la santé physique et mentale de ses salariés.

Mais comment faire quand les salariés exercent leurs missions dans un environnement externe à l'entreprise, qu'il ne maîtrise pas ou peu ?

En effet, les conducteurs sont le plus souvent soit sur la route, soit chez un client et/ou un fournisseur pour effectuer des opérations de chargement/déchargement.

Statistiquement, il est reconnu que **9 accidents sur 10 ont lieu véhicule à l'arrêt**, en particulier :

- Au moment d'accéder ou de descendre du véhicule,
- Lors de la mise à quai,
- Au cours des opérations de chargement/déchargement,
- Au cours du bâchage et débâchage des remorques.

Toutes ces opérations sont effectuées plusieurs fois par jour, et le plus souvent, dans des lieux différents à chaque fois.

La plupart de ces opérations doivent être définies et expliquées dans **le protocole de sécurité**, rédigé par l'entreprise de transport et l'entreprise d'accueil, et signé par les deux parties prenantes.

Le protocole de sécurité, souvent peu exploité et vécu comme une réponse à la réglementation, doit être utilisé comme **l'outil opérationnel de référence, permettant d'identifier les écarts entre la réalité du terrain et le travail prescrit**.

Découvrez une mesure de prévention organisationnelle simple à mettre en œuvre, très peu coûteuse et profitable à tous, tant pour les salariés de l'entreprise que pour l'employeur.

- **Impliquez les salariés** pour qu'ils vous fassent part des difficultés rencontrées chez les clients, des dysfonctionnements liés aux équipements et toutes autres anomalies observées sur le terrain.
- **Exploitez les fiches** de remontée des informations.



Pour aller plus loin

- Notes pratiques de prévention de la Carsat Centre Ouest : « Protocole de sécurité chargement/déchargement », « Modèle protocole de sécurité chargement/déchargement », « Modèle protocole concis de sécurité chargement/déchargement », « Consignes de circulation dans une entreprise », disponibles sur le site www.carsat-centreouest.fr
- « DTE 113-Protocole de sécurité : opérations de chargement et déchargement réalisées par une entreprise effectuant un transport routier », disponible sur le site www.cramif.fr/documentation-sur-la-prevention-des-risques-professionnels



prevention@carsat-bfc.fr

Site web : www.carsat-bfc.fr
(onglet en entreprise)

Carsat Retraite & Santé au travail
Bourgogne-Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION POUR :
 l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

Outil : Fiche de remontée des informations du conducteur

FICHE DE REMONTEE DES INFORMATIONS

1. Informations générales

Nom du conducteur :

Immatriculation du véhicule :

2. Typologie de l'évènement

Accident Incident / Presqu'accident Actes ou situations dangereuses

3. Lieu de l'évènement

Sur la route Sur un dépôt / un parking Au chargement Au déchargement

4. Adresse complète

Nom du client (s'il y a lieu) :

Rue / Route :

Code Postal :

Ville :

5. Risque encouru sur

L'environnement La sécurité La santé La sûreté La qualité

6. Description détaillée de l'évènement

Cette fiche constitue un lien entre vous et votre employeur. Il est donc très fortement recommandé d'utiliser cette fiche lors de tout évènement, qui a ou peut avoir un impact sur votre sécurité, votre santé et plus largement sur vos conditions de travail, chez le client, sur la route, partout...

C'est par vos expériences que nous arriverons à améliorer votre sécurité.

